



25.10.2000 – 15:59 Uhr

(ots) Appareils électriques: attention, danger d'incendie!

Berne (ots) -

Cipi. Le courant électrique est la cause d'incendie la plus fréquente en Suisse: chaque année on compte environ 4800 sinistres avec des dommages de plus de 80 millions de francs! La statistique révèle que ces incendies sont le plus souvent dus à des appareils électriques défectueux ou utilisés de manière inadéquate. Dès qu'il y a production de chaleur, il y a aussi danger d'incendie!

Les plaques de cuisson, les radiateurs, les fers à repasser, les machines à café, les luminaires et autres appareils électriques sont à l'origine de nombreux incendies, souvent avec des dommages importants. Les principales causes sont des défauts ou une utilisation inadéquate. Des mesures simples permettraient d'éviter la plupart de ces sinistres.

Afin de prévenir le danger, le Centre d'information pour la prévention des incendies émet les recommandations suivantes:

- Lisez le mode d'emploi avant de mettre en service un appareil électrique.
- La plupart des appareils électriques ne peuvent être utilisés sans surveillance. Gardez-les donc à l'il tant qu'ils sont branchés.
- N'utilisez que des appareils en bon état. Confiez immédiatement les appareils défectueux ou encrassés à un spécialiste, surtout en cas d'odeur de roussi ou de bruits inhabituels.
- Renoncez à tout bricolage dangereux avec des installations ou appareils électriques.
- Ne quittez pas la cuisine lorsque vous êtes en train de faire chauffer de l'huile ou de la graisse.
- Si on sonne à la porte ou si vous devez répondre au téléphone, éteignez les plaques de votre cuisinière et posez le fer à repasser sur un support incombustible.
- Maintenez une distance suffisante entre les appareils de chauffage électriques et les matières combustibles telles que la lessive ou les rideaux.
- Dans le cas d'appareils électriques encastrés (radios, télévisions) le danger réside dans l'accumulation de chaleur. Veillez donc à une circulation d'air suffisante.
- Renseignez-vous dans le commerce spécialisé au sujet de l'installation d'interrupteurs à courant de défaut. En optant pour une telle solution, vous contribuez à la prévention des incendies et des accidents.
- Expliquez aux enfants le maniement correct des appareils électriques et surveillez-les.
- En cas d'incendie, retirez la prise et agissez selon le principe « alarmer - sauver - éteindre ».

Commandez la brochure gratuite sur les dangers d'incendie domestiques auprès du Centre d'information pour la prévention des incendies (Cipi, case postale 8576, 3001 Berne ; courrier électronique : mail@bfb-cipi.ch).

Un thème d'actualité : les radiateurs soufflants

Les incendies en relation avec des radiateurs soufflants sont le plus souvent dus à une utilisation incorrecte ou à l'absence d'entretien. Tout le monde sait à présent qu'il ne faut en aucun cas les recouvrir de vêtements ou d'autres objets. Ce que l'on sait moins, c'est que la poussière s'accumule à l'intérieur et peut provoquer un incendie. C'est pourquoi les fournisseurs recommandent un nettoyage effectué par le magasin spécialisé.

Contact:

Centre d'information pour la prévention des incendies, Bundesgasse 20, 3001 Berne, tél. +41 31 320 22 20, fax +41 31 320 22 99, e-mail: mail@bfb-cipi.ch, internet: www.bfb-cipi.ch

[020]

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002394/100000624> abgerufen werden.